

0,90€

# ObjectifGard le magazine

UN VENDREDI SUR DEUX

NUMÉRO 31 DU 26 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2021



**RECRUTER  
DANS LE GARD :**  
mission impossible ?



Marc Tauelle :  
« **UNE MACHINE  
DE GUERRE POUR  
ÉRIC ZEMMOUR** »



Le génial  
univers de  
**KALIKA**



## VIOLENCES CONJUGALES

## COMMENT ON RÉÉDUQUE LES CONJOINTS VIOLENTS



ET DANS CHAQUE NUMÉRO

*Bons plans,  
sorties, culture,  
jeux...*

À L'INTÉRIEUR



LISTE DES  
PHARMACIES  
DE GARDE

R 94004 - 31 - 0,90 €





# LE GARD, PIONNIER DES STAGES DE RESPONSABILISATION

En 2004, les violences conjugales ne sont pas une priorité en France. Deux initiatives défraient néanmoins la chronique. À Douai, les conjoints violents sont placés 15 jours chez Emmaus. Le parquet de Nîmes lance quant à lui avec le Cidff (\*) un pôle de traitement des conjoints violents. Quand un conjoint est mis en cause par la justice, le parquet lui propose des séances de thérapie de groupe. En parallèle, sa conjointe apprend à se reconstruire avec le Cidff. S'y ajoutent trois séances de thérapie de couple. En 2010, lors d'un bilan, le procureur Robert Gelly explique à la presse que la récurrence est « quasi inexistante » pour les personnes prises en charge dans ce dispositif. Le Cidff n'a pas pu poursuivre cette activité. Ses statuts ne le permettaient plus.

**« CHAQUE FOIS QU'UN CONJOINT EST AIGUILLÉ VERS UN STAGE, SA CONJOINTE EST CONTACTÉE. ON LUI EXPLIQUE QU'ELLE PEUT ÊTRE ÉCOUTÉE, ACCOMPAGNÉE »**

La Clède a repris et adapté ce système sous forme de stages de responsabilisation pour conjoints violents. Fin 2019, elle signe une convention avec le parquet d'Alès. Un an plus tard, elle en fait de même avec celui de Nîmes. Accueil de jour, places d'hébergement, équipe d'intervention mobile... Cette association alésienne est très impliquée dans l'accompagnement des femmes victimes de violence.

\* Le centre d'information des droits des femmes et des familles.

L'association a même créé en 2016, avec le parquet d'Alès, une place d'accueil pour évincer les conjoints violents du domicile conjugal le temps du jugement. En deux ans, 62 conjoints violents ont suivi les stages de responsabilisation de la Clède. Les stagiaires sont orientés par la justice dans le cadre d'une alternative aux poursuites ou d'un sursis mise à l'épreuve. Ils suivent des séances collectives de 1h30 perlées sur cinq semaines. Pour valider le stage, il faut être assidu et payer 200 €. Chaque fois qu'un conjoint est aiguillé vers un stage, sa conjointe est contactée. On lui explique qu'elle peut être écoutée, accompagnée. Environ 30 % des victimes acceptent de l'être.

## Début du chemin

« Si on mène des actions envers les auteurs, c'est pour protéger les victimes, insiste Vincent Meynier, directeur adjoint de la Clède. Ailleurs, d'autres structures organisent des stages sur deux jours avec beaucoup d'intervenants. Nous avons fait le choix d'une forme d'introspection. » L'idée est d'amorcer une prise de conscience pour éviter une récurrence. À la fin, des stagiaires demandent parfois à poursuivre la démarche. Pour l'instant, la Clède leur remet des contacts pour enchaîner éventuellement avec une thérapie à l'extérieur mais aimerait proposer dans quelques mois une action pour compléter les stages. « Cette action pourrait proposer un fil rouge, un soutien dont les personnes pourraient se saisir en cas de fragilité aux violences », précise Brigitte Agullo, agent de développement à la Clède.

La procureure adjointe Véronique Compan estime que les stages de responsabilisation sont efficaces et qu'« il faut davantage de place ». Nicolas Ferrand, directeur général de la Clède, aimerait initier une étude avec l'appui d'universitaires pour analyser finement l'impact de ces stages. Cette étude permettrait de voir si leur format est adapté. Elle permettrait aussi de trouver des pistes pour répondre, tout en restant qualitatif, aux demandes en hausse de la justice. Mais elle ne répondra pas à la question des financements... ■

## À ALÈS

**55** personnes ont été orientées vers le stage.

**38** l'ont effectué.

**23** l'ont validé, 9 sont en cours de validation.

**3** personnes n'ont pas été orientées par la justice et ont contacté l'association pour se porter volontaire pour suivre ce stage.

## À NÎMES

**32** personnes ont été orientées vers le stage.

**24** l'ont effectué.

**15** l'ont validé, 8 sont en cours de validation.



## TÉMOIGNAGE

# « JE ME SUIS PORTÉ VOLONTAIRE POUR SUIVRE UN STAGE DE RESPONSABILISATION »

Photo d'illustration

© freepik

Suite à un épisode de violence conjugale, Alexandre(\*) a demandé à l'association la Clède de lui venir en aide. Témoignage de ce Gardois de 34 ans.

« Si je savais quelles sont les sources de la violence, cela ferait longtemps que ce serait réglé », reconnaît Alexandre. Il se marie jeune, à 19 ans. « On a vécu un problème de violence conjugale. Mon ex-femme avait déposé plainte. Le procureur m'avait demandé de suivre un stage à Nîmes. » Il assiste à des séances en groupe à la Maison de la justice et du droit. Il en garde un souvenir mitigé. « Je ne comprenais rien à ce qui se passait. J'étais jeune, analyse-t-il. La psychologue du stage avait parlé à mon ex-femme et j'avais vécu cela comme une trahison. » Beaucoup de choses ne fonctionnent pas dans le couple. Ils finissent par divorcer. Alexandre voyage, s'intéresse aux questions de psychologie.

### Stage à la Clède

Il y a un an et demi, Alexandre rencontre un compagnon. « En janvier dernier, il y a eu un événement de violence. J'ai dit stop, il faut que je trouve une solution. » Il fouille sur Internet et tombe sur la Clède. Il demande à participer à un stage de responsabilisation à Alès. « C'était complètement différent de ce que j'avais vécu. Je trouve que les deux psychologues étaient beaucoup plus fines. Et

\* Le prénom a été modifié.

puis, j'ai 15 ans de plus... », admet-il. Les autres membres du groupe ont été envoyés là par la justice. « Des participants ne comprenaient absolument pas pourquoi ils étaient là », constate-t-il. Pour lui, ce stage a été « une prise de recul ». « Cela clarifie des choses. J'ai appris deux ou trois choses à faire en cas de situation frustrante. Reste à les appliquer... » Mais le stage reste, selon lui, trop léger pour revenir aux sources de la violence.

**« CELA CLARIFIE DES CHOSES. J'AI APPRIS DEUX OU TROIS CHOSES À FAIRE EN CAS DE SITUATION FRUSTRANTE. RESTE À LES APPLIQUER... »**

### Psychothérapie

Il enchaîne avec deux mois de psychothérapie. « Il faut du temps pour absorber les éléments. On ne cherche pas le pourquoi, c'est très long. Mais si on comprend le déclencheur et que l'on arrive à le détecter cela aide. » Il estime aujourd'hui que cela va mieux mais qu'il a encore du travail à faire. « Il y a eu un ou deux épisodes de violence depuis. » Il sait que c'est à lui de comprendre son corps, de repérer les signaux pour couper court. Il le reconnaît, quand il monte en phase de frustration son cerveau est submergé par les « stimuli », les « émotions ».

Il est alors incapable de faire le tri. Dans ces moments-là, la seule chose qui le

calme est qu'on lui pose les mains sur les épaules pour lui dire « cela va aller ». Mais pour que cela fonctionne, « il faut que la personne en face ne soit pas dans la dispute, qu'elle lâche. »

### Couple

Il est toujours en couple avec son compagnon. « Ces stages ont le mérite d'exister mais ils ont des limites, reconnaît Alexandre. Il manque peut-être des séances de couple ou bien que l'on intègre les compagnes et les compagnons. » Il réfléchit à ouvrir un site web pour aider les personnes dans son cas. Il estime qu'il n'y a pas suffisamment d'informations pour accompagner les auteurs de violence qui veulent s'en sortir. ■

## UN PROGRAMME EN CINQ SÉANCES

- 1 Apprendre à faire la différence entre le conflit conjugal et la violence conjugale.
- 2 Revenir sur l'histoire de la rencontre avec leur compagne, sur les valeurs qu'ils souhaitent transmettre à leurs enfants.
- 3 La violence verbale et le pouvoir des mots. La question du passage à l'acte et l'élément déclencheur. Ils explorent les notions de compromis, essaient de voir quelles stratégies adopter pour se substituer à la violence.
- 4 Comment l'action en justice a-t-elle été perçue ? Se mettre à la place de la victime. La culpabilité.
- 5 La dernière séance est consacrée à l'estime de soi, à la reconstruction d'un couple, d'une famille. Elle est suivie d'un bilan individuel.

La Clède fait partie du CPCA Sud, plateforme de prise en charge des auteurs de violences.

[www.cpcasud.fr](http://www.cpcasud.fr) ou 06 44 93 00 46  
Numéro national d'appel pour les conjoints violents : 08 019 019 11